



CESSION DU FONDS DE COMMERCE DE LA SARL BOUCHERIE CHARCUTERIE DUBAC A.A

**Date limite du dépôt des offres
le 31/07/2025 à 12h**

Par jugement en date du 28 mars 2025, le TRIBUNAL DE COMMERCE DE CASTRES a prononcé la liquidation judiciaire de la SARL BOUCHERIE CHARCUTERIE DUBAC A.A sise 29 boulevard du Docteur Pontier à GRAULHET (81300).

Ce même jugement a désigné Maître Laetitia MARTINEAU aux fonctions de liquidateur judiciaire.

En cette qualité le liquidateur, conformément aux dispositions des articles L.642-19 et suivants ainsi que des articles R.622-22 et suivants du code de commerce, déclare qu'il est envisagé la cession du :

Fonds de commerce de la société BOUCHERIE CHARCUTERIE DUBAC A.A
29 boulevard du Docteur Pontier
81300 GRAULHET



INFORMATION PREALABLE

Le présent document est établi au vu des éléments et informations reçus à ce jour sans que le rédacteur puisse en garantir l'exhaustivité et sans que la responsabilité du liquidateur puisse être engagée pour toute inexactitude dans les éléments qui lui ont été remis.

Tout candidat intéressé doit réaliser ses investigations afin de former son propre jugement sur les présentes informations et s'entourer de conseils professionnels adéquats, afin de tenir compte de toutes les conséquences financières, légales, sociales et fiscales liées à la présente opération.

DESCRIPTION DES ELEMENTS COMPOSANT LE FONDS DE COMMERCE

1. Informations sur le fonds de commerce :

Le fonds de commerce a été acquis le 1 novembre 2022 au prix de 520.000 €.

Activité : Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé

Situation locative : **Cf. fiche bail ci-après.**

Données comptables :

| Exercices | Du 01/09/2023 au 31/08/2024 | Du 01/11/2022 au 31/08/2023 |
|-------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| Chiffre d'affaires | 1.390.678 € | 1.279.992 € |
| Résultat d'exploitation | -36.417 € | -36.637 € |
| Résultat de l'exercice | -49.643 € | -9.971 € |

2. Le fonds de commerce comprend les éléments incorporels et corporels :

- **Eléments incorporels**

- Droit au bail des locaux situés 29 boulevard du Docteur Pontier – 81300 GRAULHET,
- Clientèle et achalandage,
- Enseigne, nom commercial

L'acquéreur prendra les locaux en l'état et fera son affaire personnelle, s'il y a lieu, de la mise en conformité des locaux au regard de la réglementation applicable en cours.

- **Eléments corporels**

Le mobilier, matériel et stock en pleine propriété selon inventaire établi par la SCP LENOIR - BERGE, Commissaires de Justice, selon extrait joint en annexe, **sous réserve des actifs pouvant faire l'objet d'une revendication dont le candidat s'engagera à faire son affaire personnelle.**

3. Renseignements relatifs au personnel :

La société BOUCHERIE CHARCUTERIE DUBAC A.A employait 11 salariés à la date de la liquidation judiciaire.

Afin de préserver les droits des salariés vis-à-vis de la garantie du CGEA (UNEDIC AGS), le licenciement du salarié pour motifs économiques a été effectué. Le candidat devra déclarer faire son affaire de toute priorité de réembauchage.

4. Contrats fournisseurs :

Aucun contrat fournisseur ne peut être cédé, chaque candidat fera son affaire personnelle de la reprise des contrats fournisseurs.

5. Visite des locaux :

Pour toute visite des locaux, il convient de prendre contact avec l'Etude de Maître MARTINEAU au 05.63.72.03.78 ou à l'adresse mail contact@etude-martineau.fr.

FICHE D'IDENTIFICATION DU BAIL
SOUS TOUTES RÉSERVES EU ÉGARD AUX ÉLÉMENTS COMMUNIQUÉS

Bail commercial : bail conclu pour une durée de 9 années, lequel a commencé à courir le 13 octobre 2024 pour se terminer le 12 octobre 2033

Adresse des locaux : 29 boulevard du Docteur Pontier – 81300 GRAULHET

Désignation :

- un bâtiment professionnel composé d'un espace de vente, un local sous vide, une cuisine, un local pâtisserie, un atelier de découpe, un local légumerie, une réserve, un local poubelle, un bureau et des vestiaires,
- un parc de stationnement pour la clientèle

Destination : Les locaux sont exclusivement destinés à l'usage commercial et artisanal. Le preneur pourra exercer dans les lieux les activités suivantes : boucherie, charcuterie, volaillerie, rôtisserie, conserverie, traiteur, vente à emporter de plats cuisinés, épicerie et fromagerie, à l'exclusion de toute autre.

Loyer mensuel : 1.637,00 € HT (soit 1.964,40 € TTC) hors charges.

Dépôt de garantie : 1.500€

Dette locative : L'acquéreur devra en sus du prix, prendre à sa charge le remboursement des loyers dus depuis le jugement d'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire et procédera à la reconstitution du dépôt de garantie entre les mains de liquidateur.

Les fonds correspondant au remboursement des loyers et la reconstitution du dépôt de garantie devront être transmis par l'acquéreur au liquidateur par chèque bancaire ainsi qu'une attestation d'assurance des locaux au préalable de la remise des clés des locaux.

Il est par ailleurs rappelé que l'acquéreur prendra les locaux en l'état et fera son affaire personnelle, s'il y a lieu, de la mise en conformité des locaux au regard de la réglementation applicable en cours.

MODALITÉS ET CONTENU DE L'OFFRE

Les offres d'acquisition devront être fermes et définitives, et dépourvues de toute condition suspensive ou résolutoire de nature à faire obstacle à la réalisation de la cession.

Les offres d'acquisition devront être établies en **trois exemplaires** en ce compris les annexes, l'un destiné à Monsieur le juge-commissaire, le deuxième au greffe du TRIBUNAL DE COMMERCE DE CASTRES et le dernier à moi-même (ce dernier exemplaire devant contenir la garantie financière) et comporter **impérativement** :

- **La présentation du candidat repreneur ;**
- **Les éléments d'actifs repris tout ou partie ;**
- **Le prix d'acquisition à hauteur de l'intégralité du prix offert net vendeur, hors droits, hors frais, hors charges.**
- **L'acquéreur devra en sus du prix, prendre à sa charge le remboursement des loyers dus depuis le jugement d'ouverture de liquidation judiciaire et procédera à la reconstitution du dépôt de garantie entre les mains de liquidateur. Les fonds correspondant au remboursement des loyers et la reconstitution du dépôt de garantie devront être transmis par l'acquéreur au liquidateur par chèque bancaire ainsi qu'une attestation d'assurance des locaux au préalable de la remise des clés des locaux.**

1. La présentation du candidat acquéreur :

Concernant l'identité de l'acquéreur il convient de communiquer :

- S'il s'agit d'une personne morale :
 - Les statuts et le cas échéant la répartition actuelle du capital social,
 - Un extrait Kbis (de moins de trois mois),
 - Le dernier bilan,
 - L'état des inscriptions des privilèges et publications,
 - La photocopie d'une pièce d'identité du dirigeant et des associés.
- S'il s'agit d'une personne physique :
 - L'état civil complet (nom, date et lieu de naissance, adresse, nationalité, situation de famille, contrat de mariage),
 - Le lieu de résidence,
 - La photocopie recto-verso d'une pièce d'identité,
 - Les 2 derniers avis d'imposition.

Une faculté de substitution au profit d'une tierce personne est possible : selon qu'il s'agisse d'une personne morale ou physique à laquelle l'acquéreur entend se substituer, il conviendra de joindre les documents réclamés ci-dessus.

Si la société est en cours de constitution, l'état civil du futur dirigeant, des futurs porteurs ou actionnaires ainsi que leur participation dans le capital devront être précisés, une clause de substitution en termes généraux n'étant pas admise.

L'acquéreur devra indiquer :

- **Le projet de reprise** : présentation synthétique du projet rattaché à l'achat du fonds de commerce à laquelle devront être joints les prévisions d'activité et le financement.
- **Le périmètre de reprise** : les éléments d'actifs repris tout ou partie. En cas de reprise de plusieurs actifs, le candidat devra indiquer si l'offre est **divisible ou non**.
- **Le prix** : exprimé en euros, le prix est stipulé « **net vendeur** », soit hors droits, frais et honoraires afférents à la cession.

Pour rappel, il y a lieu de prévoir en sus du prix proposé, le remboursement des loyers dus à compter de l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire ainsi que la reconstitution du dépôt de garantie entre les mains du liquidateur judiciaire (à acter dans l'offre).

En outre, l'acquéreur devra faire notamment son affaire des coûts de purge des inscriptions qui peuvent exister sur le fonds de commerce.

Le prix devra être **ventilé entre les éléments incorporels, corporel et le stock**. La décomposition du prix doit apparaître clairement dans l'offre de reprise.

2. Garantie du prix de cession

Le prix de cession doit être intégralement garanti :

- Soit par un **chèque de banque** (et non un chèque bancaire) émis à l'ordre suivant :
« Maître Laetitia MARTINEAU – SARL BOUCHERIE CHARCUTERIE DUBAC A.A »,
- Soit par une **garantie à première demande** sans bénéfice de discussion accordée par un établissement bancaire.

3. Une attestation sur l'honneur stipulant (modèle ci-annexé) :

- Qu'il n'existe aucun lien de parenté ou d'alliance entre le candidat et Monsieur Adrien DUBAC, conformément à l'article L.642-3 du code de commerce,
- Que le prix est sincère et véritable,
- Que le candidat (personne physique ou personne morale) n'est attrait dans aucune procédure de redressement judiciaire ou liquidation judiciaire,
- Que le candidat a pris connaissance du présent cahier des charges et de ses conditions et s'engage à les respecter.

4. Une attestation sur l'honneur de l'origine des fonds (modèle ci-annexé).

PROCÉDURE

Sous peine d'irrecevabilité, les offres devront être déposées **au plus tard le 31 juillet à 12h** en l'étude de Maître Laetitia MARTINEAU, 44 bis rue de l'Hôtel de Ville à CASTRES (81100).

Examen des offres : À l'issue du délai, les offres recueillies seront déposées au greffe du TRIBUNAL DE COMMERCE DE CASTRES.

Monsieur le juge-commissaire sera saisi afin qu'il statue sur les offres et rendra une ordonnance qui retiendra ou non l'une des offres présentées.

Entrée en jouissance : L'entrée en jouissance interviendra au jour de l'ordonnance du juge-commissaire autorisant la cession, de telle sorte qu'à compter de cette date, les loyers des locaux ainsi que toutes les charges et assurances et impôts afférents au fonds de commerce seront supportés par le repreneur.

Rédaction des actes de cession : un rédacteur d'acte sera missionné par la procédure dont l'intégralité des frais et honoraires devront être pris en charge par le cessionnaire.

Dans l'hypothèse où celui-ci entendrait également missionner un rédacteur d'actes il appartiendra aux rédacteurs de définir entre eux la répartition des tâches et honoraires globaux, comme il est d'usage pour la rédaction des actes de cession.

Droit de préemption urbain : Il est enfin rappelé pour votre parfaite information, que l'acquéreur devra faire son affaire personnelle du droit de préemption sur le fonds de commerce que la commune de GRAULHET est susceptible de faire jouer, en application des dispositions des articles L.214-1 et suivants, R.214-1 à R.214-16 du code de l'urbanisme et L.145-2 et suivants du code commerce.

Fait à CASTRES, le 11 juin 2025

ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE L'ORIGINE DES FONDS

Je soussigné

.....
.....

Agissant en qualité de

.....
.....

Certifie sur l'honneur que les sommes qui seront versées au titre de l'acquisition du fonds de commerce de la société BOUCHERIE CHARCUTERIE DUBAC A.A n'ont pas d'origine délictueuse ou criminelle au sens des articles L.561-1 et suivants du code monétaire et financier, 324-1 et suivants, 421-2-2 et 4231-5 du code pénal et 415 du code des douanes relatifs au blanchiment des capitaux et au financement du terrorisme.

Certifie sur l'honneur que les sommes proviennent de

.....
.....
.....
.....

Fait à

Le

Signature

**ATTESTATION D'INDEPENDANCE, DE SINCERITE DU PRIX, D'ABSENCE DE
PROCEDURE COLLECTIVE EN COURS ET D'ACCEPTATION DES CONDITIONS
DU CESSION DU FONDS DE COMMERCE**

Je soussigné

.....
.....

Agissant en qualité de

.....
.....

Déclare que le prix de cession figurant dans l'offre déposée sous ma responsabilité est sincère et véritable et qu'aucune somme complémentaire n'a été ou ne sera versée à quiconque, à l'insu du Tribunal, sous quelque forme que ce soit, pour quelque motif que ce soit.

Précise que cette déclaration ne vise pas les éventuelles commissions d'agence immobilière, pas plus que les remboursements des dépôts de garantie, ou les frais, droits et honoraires d'acte liés aux opérations de cession.

Déclare me conformer aux dispositions de l'article L.642-3 du code de commerce, et n'avoir aucun lien de parenté ou d'alliance, jusqu'au 2^{ème} degré inclusivement, direct ou indirect, avec les dirigeants et associés de la société faisant l'objet d'une procédure collective.

En outre cette offre n'est pas faite pour le compte du débiteur, ni des dirigeants de droit ou de fait de la personne morale faisant l'objet de la procédure collective, ni encore de leurs parents et alliés jusqu'au 2^{ème} degré inclusivement, ni même des contrôleurs.

Déclare n'être attrait dans aucune procédure de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire.

Déclare avoir été rendu destinataire et avoir pris connaissance du cahier des charges établi par le liquidateur judiciaire ainsi que de ses annexes et m'engage à en respecter les dispositions.

Fait à

Le

Signature

EXPEDITION

S.C.P Hervé LENOIR et Jérôme BERGE
Commissaires de Justice Associés

16 bis rue de la Janade
81300 GRAULHET



lbhuissiers@orange.fr

Tél : 05-63-34-56-99
Fax : 05-63-34-61-66

**PROCES VERBAL
D'INVENTAIRE**



**LE TRENTE ET UN MARS DEUX MILLE VINGT CINQ
(31/03/2025)**

**Par Maître Jérôme BERGE, Huissier de justice associé au sein de la SCP
LENOIR BERGE, Huissiers de Justice Associés, office située 16 Bis rue de
la Janade à (81300) GRAULHET**

A LA REQUETE DE :

Maître Laetitia MARTINEAU, MANDATAIRE JUDICIAIRE, demeurant à
(81100) CASTRES 9 Avenue René Cassin,

Agissant en qualité de mandataire judiciaire de la SARL BOUCHERIE
CHARCUTERIE DUBAC A.A, immatriculée au RCS de CASTRES sous le
n°917.953.788, dont le siège social est à (81300) GRAULHET, 29 Boulevard du
Dr Pontier, société déclarée en liquidation judiciaire suivant jugement rendu par
le Tribunal de Commerce de CASTRES en date du 28 mars 2025.

Et en vertu dudit jugement qui nous désigne pour dresser l'inventaire
contradictoire avec prisée des actifs mobiliers :

Certifie m'être transporté ce jour à 14h20 au siège social de la SARL
BOUCHERIE CHARCUTERIE DUBAC A.A à (81300) GRAULHET, 29
Boulevard du Dr Pontier

Là étant je rencontre Monsieur Adrien DUBAC, gérant de la SARL
BOUCHERIE CHARCUTERIE DUBAC A.A, à qui je décline mon identité,
qualité et objet de ma mission.

Je procède alors à l'inventaire avec prisée suivant :



BUREAU DIRECTION

- Deux armoires métalliques basses..... 50,00 €
- Un bureau d'angle20,00 €
- Deux bureaux en bois 20,00 €
- Quatre chaises et un fauteuil 10,00 €
- Une imprimante HP Pro 873030,00 €
- Un ordinateur : unité centrale et écran30,00 €
- Deux étiqueteuses 40,00 €

VESTIAIRE FEMME

- Un vestiaire métallique cinq portes et un une porte50,00 €
- Une étagère métallique, un lave mains, une étagère métallique,
un distributeur de savon et un dévidoir de papier.....120,00 €

VESTIAIRE HOMME

- Un vestiaire quatre portes, trois vestiaires une porte, et un
vestiaire deux portes80,00 €
- Un meuble bas en bois avec rangements.....20,00 €
- Un lave mains, un distributeur de savon, et un dévidoir de papier80,00 €

COULOIR D'ENTREE

- Une étagère métallique50,00 €

PIECE TABLEAU ELECTRIQUE

- Trois étagères métalliques et un stock de boîte PVC120,00 €
- Une table en inox.....120,00 €
- Une étagère murale et une desserte en inox150,00 €

REFECTOIR

- Deux étagères métalliques80,00 €
- Une table formica et sept chaises40,00 €
- Une plonge inox un bac130,00 €



- Deux cafetières40,00 €
- Un micro-onde20,00 €
- Une étagère PVC et deux meubles de rangements tiroirs en PVC40,00 €
- Un percolateur COFFEMAKER40,00 €

PLONGE

- Cinq étagères en aluminium, et lot de plats et
vaisselles diverses.....300,00 €
- Une rôtissoire DORFGRILL mobile DECO RB30 2 500,00€
- Un chariot de transport (Déclaration : appartient à
la société TRANSGOURMET) mémoire
- Une desserte sur roulettes en inox.....50,00 €
- Une catisseuse SCIM SL 85600,00 €
- Un lave batterie FRANSTAL2 000,00 €
- Une plonge avec deux bacs300,00 €
- Une centrale de nettoyage (déclaration : appartient à
la société SODISCOZ)..... mémoire

RESERVE

- Six mètres d'étagères métalliques250,00€
- Cinq étagères en aluminium200,00 €
- Une étagère métallique et stock de conserves.....100,00 €
- Une plonge en inox.....150,00 €
- Un escabeau 80,00 €
- Un réfrigérateur à une porte en inox400,00 €
- Une étuve STABILITHERM300,00 €
- Une pompe à saumure PRUNIER500,00 €
- Une girafe ROBOT COUPE200,00 €

LOCAL POUBELLE

- Une échelle deux parties CENTAURE130,00 €



HALL RECEPTION MARCHANDISES

- Une centrale de nettoyage (Déclaration : appartient à la société SODISCOZ) mémoire
- Un chariot de transport (appartient à la société TRANSGOURMET) mémoire
- Deux dessertes sur roulettes en inox 100,00 €
- Un frigo FRANSTAL en panne 30,00 €
- Une table en inox 100,00 €
- Une meuleuse 50,00 €

PIECE LEGUMERIE

- Trois échelles avec plaques en inox 150,00 €
- Deux étagères en aluminium 80,00 €
- Une plonge deux bacs..... 200,00 €
- Une table en inox 100,00 €
- Un coupe-légumes ELECTROLUX DITO avec accessoires 600,00 €
- Un désinsectiseur JVD 50,00 €

ATELIER DE DECOUPE

- Quatre dessertes en inox 200,00 €
- Trois tables en inox avec planches à découper 300,00 €
- Un billot 150,00 €
- Un chariot à roulette (Déclaration : appartient à la société RELAIS D'OR) mémoire
- Un pétrin DADAUX 1 500,00 €
- Une plonge avec un bac 150,00 €
- Un hachoir avec des accessoires PSV 450,00 €
- Deux tables en inox 100,00 €
- Un poussoir hydraulique TALSA..... 1 000,00 €
- Une balance XTREME W 100,00 €
- Une scie à os CASFRI 500,00 €
- Une petite balance OHAUS 80,00 €
- Un dévidoir avec film conservateur 10,00 €
- Deux étagères murales en inox avec couteaux 100,00 €
- Une armoire de décontamination FRANSTAL 40,00 €
- Un lave main..... 60,00 €



CUISINE

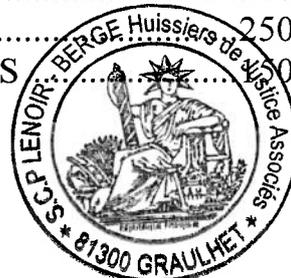
- Une échelle de refroidissement FRANSTAL.....1 000,00 €
- Une table en inox 100,00 €
- Trois étagères murales en inox, lot de couteaux et divers250,00 €
- Un appareil de cuisson VARIO RATIONAL 8 000,00 €
- Un four électrique RATIONAL avec un support en inox6 000,00€
- Un autoclave800,00 €
- Deux étagères en aluminium et stock divers150,00 €
- Un dévidoir film conservation10,00 €
- Une marmite.....80,00 €
- Un fourneau de cuisson six feu gaz BERTO'S..... 2 500,00€
- Trois échelles avec plaques150,00 €
- Une table inox avec un point d'eau.....120,00 €
- Un robot coupe RS PLUS500,00 €
- Une hotte aspirante.....2 000,00 €
- Un lave mains, un distributeur de savon et dévidoir de papier80,00 €
- Une table à découper avec plateau 100,00 €

PIECE PATISSERIE (ANNEXE A CUISINE)

- Une étagère en aluminium.....50,00 €
- Une desserte en inox.....50,00 €
- Une plonge.....120,00 €
- Un meuble bas réfrigéré EUROFRED 500,00 €
- Un robot pâtissier DITO SAMA400,00 €
- Un lave mains, un distributeur de savon et un distributeur de papier.....80,00 €
- Une étagère murale en inox avec un lot de couteaux.....100,00 €
- Un laminoir CAPLAIN500,00€
- Un four électrique RATIONAL avec support en inox4 000,00 €
- Une hotte aspirante.....1 000,00 €

PIECE EXPEDITION

- Une machine à sous vide VALKO.....200,00 €
- Un lave main, distributeur de savon et distributeur de papier80,00 €
- Deux tables en inox150,00 €
- Une desserte.....50,00 €
- Trois étagères en inox murales60,00 €
- Une trancheuse MANCONI250,00 €
- Une scelleuse de barquettes électrique TECHNITRANS50,00 €



- Une scelleuse LA BARRET BEFORE100,00 €
- Dix boîtes de transport250,00 €
- Deux échelles en inox avec des plaques.....150,00 €
- Quatre dévidoirs de film conservateur40,00 €

SURFACE DE VENTE

- Trois vitrines réfrigérées PASTORKALT (solidaires sur un seul groupe extérieur) 900,00 €
- Une vitrine réfrigérée PASTORKALT (sur 220 V).....400,00 €
- Une vitrine réfrigérée FRILIXA (sur 220V)400,00 €
- Une vitrine de maintien au chaud PASTORKALT.....400,00 €
- Une desserte en inox80,00 €
- Quatre tables en inox300,00 €
- Une table de découpe avec plateau.....100,00 €
- Un billot150,00 €
- Un lave main, un distributeur de savon et deux distributeurs de papier.....80,00 €
- Deux caisses énergiques comprenant au total deux tiroirs, deux modules écrans et deux imprimantes (Déclaration : propriété de la société TOP ORDER)..... mémoire
- Deux balances de ventes et un moniteur central (Déclaration : propriété de la société TOP ORDER)..... mémoire
- Deux Terminaux de paiement (Déclaration : propriété de la Banque Populaire Occitane) mémoire
- Une scelleuse de barquette100,00 €
- Une trancheuse BRAHER150,00 €
- Une machine de steak haché DADAUX1500,00 €
- Une scie à os DADAUX800,00 €
- Un lot de couteaux100,00 €
- Trois meubles bois avec casiers, un présentoir bois casier, deux chaises et une porte plateau100,00 €

CHAMBRES FROIDES

- « *Chambre froide séchoir* » une porte : évaporateur, groupe extérieur et boîtier de contrôle. Présence d'une étagère.....3 500,00 €
- « *Chambre froide surgelés* » une porte : évaporateur, groupe extérieur et boîtier de contrôle. Présence d'un lot d'étagères aluminium.....3 500,00 €



- « *Chambre froide légumes* » une porte : évaporateur, groupe extérieur et boîtier de contrôle. Présence d'un lot d'étagères aluminium3 500,00 €
- « *Local pouvelle* » une porte avec évaporateur et groupe extérieur3 500,00 €
- « *Chambre froide carcasses 1* » deux portes avec évaporateur, groupe extérieur et boîtier de contrôle. Présence d'une étagère en aluminium et d'un portique métal.....3 500,00 €
- « *Chambre froide carcasses 2* » deux portes avec évaporateur, groupe extérieur et boîtier de contrôle. Présence d'une étagère en aluminium et d'un portique3 500,00 €
- « *Chambre froide produits découpés* » deux portes avec Evaporateur, groupe extérieur et boîtier de contrôle. Présence d' une étagère en aluminium3 500,00 €
- « *Chambre froide produits finis* » deux portes avec évaporateur, groupe extérieur et boîtier de contrôle. Présence d'une étagère en aluminium3 500,00 €

VEHICULES

- Un véhicule FORD, modèle TRANSIT CUSTOM, immatriculé GV-092-NQ, 26 678 Kms, 1^{ère} mise en circulation 06/03/202425 000,00 €
- Un véhicule MAN, modèle TGE 5.160, immatriculé GS-401-XR, 11 581 Kms.....35 000,00 €

TOTAL PRISEE 139 320,00 €

- oo OO oo -



Et de tout ce qui précède, j'ai dressé le présent procès-verbal d'inventaire comportant 9 pages pour servir et valoir ce que de droit.

Me Jérôme BERGE

